

OFFRE D'EMPLOI SURVEILLANT (F/H)

Ayant le sens des responsabilités, vous êtes porteur(euse) de valeurs éducatives et avez envie de les transmettre, alors postulez à la **FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE**, établissement de référence de la formation professionnelle en Île-de-France, en apprentissage et en formation continue.

DESCRIPTIF DU POSTE ET DES MISSIONS

Vos missions : Surveiller les apprenants au sein de notre établissement d'Evry-Courcouronnes et contrôler le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité pour garantir de bonnes conditions de formation.

- **A cet effet, vous devrez notamment :**
 - S'assurer du respect des règles de vie collectives au sein de l'établissement
 - Détecter et rendre compte de tout incident constaté,
 - Relever et traiter les absences et retards des apprenants,
 - Contrôler les justificatifs d'absence et de retard,
 - Participer à des tâches administratives (saisies, gestion ponctuelle des appels téléphoniques...)

PROFIL RECHERCHÉ

- **Expérience :** Une première expérience dans l'encadrement de jeunes ou dans un milieu scolaire.
- **Compétences requises :** Maîtrise des techniques de médiation, de prévention et de gestion des conflits
- **Qualités recherchées :** Excellent relationnel, Autorité naturelle, bienveillance, capacité à s'adapter à tous les publics, rigueur, vigilance au quotidien, travail en équipe
- **Observations :** Obtention d'un brevet de sauveteur secouriste du travail apprécié

TYPE DE CONTRAT

- **Nature du contrat :** CDD de 10 mois
- **Durée de travail :** Temps plein
- **Rémunération :** 1802 € bruts mensuels sur 13 mois
- **Date de début :** 25/08/2025 et jusqu'au 10/07/2026
- **Lieu de travail :** Evry-Courcouronnes

AUTRES INFORMATIONS

- **Qualité** : Organisme de formation certifié Qualiopi
- **Intégration** : accompagnement individualisé de nos nouveaux collaborateurs
- **Congés payés** : 30 jours ouvrés par an au prorata du temps de présence
- **Congés exceptionnels** : vendredi de l'ascension et du 24 au 31 décembre de chaque année
- **Jours de RTT** : 15 jours par an au prorata du temps de présence
- **Mutuelle** : prise en charge employeur du régime de base obligatoire de la mutuelle (80%)
- **Restauration** : prise en charge du repas pris au restaurant d'entreprise sur la base de 50% du montant du plateau, avec un plafond de 4€ (Titres restaurant sur les périodes de fermeture du restaurant)
- **Transport** : prise en charge des indemnités kilométriques vélo (Ikvélo) et des frais de transport public (50%)
- **Logement** : partenariat avec Action logement

À la FDME, nous souhaitons offrir un environnement de respect mutuel, dans lequel tous nos collaborateurs se sentent intégrés, accompagnés et écoutés.

Nous nous engageons à prévenir toute forme de discrimination et à proposer à tous nos candidats des opportunités égales indépendamment de leur genre et expression de genre, handicap, origine, croyance religieuse et orientation sexuelle ou tout autre critère protégé par la loi.

La FDME reconnaît et recrute tous les talents et singularités.

POSTULER

Envoyez votre CV et lettre de motivation à recrutements@fdme91.fr